

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON: AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS: AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION

48, rue de la République

MANUSCRITS NON INSERES
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHONE ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI:

La dynamite et les anarchistes.
La Crise italienne.
Ravachol à Montrbrison.
Les fautes d'anges.
Explosion dans une mine.
La Revue de la Mode

BONNES ELECTIONS

Le second tour de scrutin qui a eu lieu dimanche n'a pas été moins bon que le premier. La République conserve partout ses positions anciennes et elle en conquiert de nouvelles.

Les réactionnaires de toute couleur sont battus: mais cette fois dans leur façon de prendre leur défaite, ils sont plus amusants que de coutume. Ils font comme s'ils n'avaient rien senti. J'ai lu au moins six fois cette phrase dans leurs journaux: « Il est bien difficile de se rendre un compte exact des résultats de cette consultation électorale. »

Un article qui aurait un succès certain d'originalité devrait commencer ainsi: « Nous sommes victorieux, mais nous n'en savons rien... »

En bien! non, tout se sait. Mais quand on n'a que de mauvaises nouvelles, il vaut mieux avoir l'air de ne rien savoir. J'ai connu un vieux capitaine du premier Empire qui avait une amusante façon de se tirer d'affaire quand on lui parlait de Waterloo, ce qui était notre taquinerie habituelle, sous les marronniers de la promenade, en sortant du collège.

Mettons, si voulez, que les réactionnaires sont vaincus, mais qu'on ne leur a caché. En attendant, c'est nous qui triomphons, pour ne pas changer nos habitudes.

L'esprit républicain paraît s'être tenu partout avec une fermeté, une discipline dont on ne peut que le féliciter. Les élections municipales sont toujours une opération extrêmement délicate. Il y a d'abord les questions de personnes, toujours très passionnantes, qui ne sont pas pour rendre la lutte bien claire. L'administration dont le mandat finit a certainement commis des fautes, puisque c'est elle qui administrait. On ne lui tient compte que des fautes. Les adversaires qui n'étaient pas au pouvoir n'en commettaient pas, eux. Ils sont tout neufs. Ils tiennent le bon bout et parlent tout à leur aise.

Et puis, il y a cette vieille idée, — qui commence à disparaître heureusement — que les élections municipales ne sont pas des élections politiques, que pour faire un bon Conseil, il suffit de rechercher des candidats « capables », que la politique n'est que le balayage des rues dont il faut passer avant tout. Or, il est bien entendu, vous n'en doutez pas, que les républicains sont hors d'état de balayer les rues. Savoir balayer les rues, c'est la prétention des réactionnaires. Ils n'ont plus que celle-là, mais ils y tiennent. Si elle pouvait les conduire au pouvoir! Il y a des gens qui ont commencé plus petitement que ça et qui cependant ont chevaux et voiture.

Enfin, cette fois exceptionnellement, il y avait cette abominable dynamite qui faisait un bruit d'enfer autour des urnes. Quand je pense à ce mélancolique épier de Tours qui, las de faire ses mélanges de cafés, s'est mis dans les mélanges détonnants et a bombardé l'urninoir de son coin de rue! Ici, à Paris, nous philosophions entre deux explosions. En a-t-on fait des raisonnements à perte de vue! La série est mauvaise... C'est un mal de violence qui tourmente les âmes... Il y a comme une poussée d'instincts pervers et obscurs... et patati et patata...

Et le bon petit épier clérical s'est dit: Puisque tout le monde pousse, je vais pousser. C'est comme les soirs où tout le monde illumine. La contagion gagne toutes les fenêtres.

Ce bruit assourdissant de la dynamite était évidemment ce qu'il y avait à redouter le plus pour une consultation du suffrage universel.

Et cependant les élections ont été excellentes. En dépit des bombes et du noble souci qu'ont les honnêtes gens de voir leurs rues bien nettoyées, la France municipale a renouvelé sa confiance à la République.

Par-dessus la frontière, vous pouvez jeter un coup d'œil sur les pays voisins, sur les monarchies voisines.

Si vous en trouvez un seul où la vie publique soit plus régulière, un seul où l'opinion soit dans un meilleur état de santé, je vous serai obligé de me le faire connaître.

LA POLITIQUE

Les rédacteurs officiels ont des euphémismes étonnants. Quand vous lisez, par exemple, aux « Informations politiques » de la journée que le conseil des ministres s'est occupé « des modifications à apporter au budget de la marine », vous ne voyez rien là qui soit de nature à retenir particulièrement votre attention, et vous pensez en toute bonhomie qu'il s'agit de simples rectifications d'imputations touchant à la forme, non au fond des choses. Or, ce que le rédacteur a voulu dire — ou plutôt ne pas dire — c'est que la note à payer par les contribuables, rien que pour la marine, va s'augmenter de 61 millions.

Il paraît que M. Barbey, avant de quitter les bureaux de la rue Royale, avait engagé, sans l'autorisation du Parlement, 38 millions de dépenses non prévues au budget de l'année courante. Son successeur, qui blâme, vous n'en doutez pas, de pareilles pratiques, eût volontiers limité à ce chiffre déjà considérable sa demande de crédits supplémentaires. Malheureusement les travaux sont commencés et il faut, de toute nécessité, les continuer, sous peine de perdre tout le profit du sacrifice déjà consommé.

Cette considération a conduit bon gré mal gré M. Cavaignac à réclamer l'inscription au budget de 1893 d'un nouveau crédit de 23 millions. Au total 61 millions comme il est dit plus haut. Mais ce n'est pas tout. Les autres départements ministériels ont, eux aussi, quelques trous à boucher — oh! un peu de chose! — 4 millions par-ci, 6 millions par-là, en bloc 30 millions, qui, ajoutés aux 61 déjà cités, forment une somme nette de 100 millions dont le gouvernement n'avait pas parlé jusqu'ici et dont il s'approprie à soulager supplémentairement nos escarcelles.

Il ne reste plus qu'à trouver la sauce à laquelle nos économies doivent être mangées.

Les novellistes bien informés assurent qu'à ce sujet les membres du cabinet ne sont pas d'accord. Quelques-uns estiment tout simple de faire main basse sur le fonds de l'amortissement. M. Rouvier n'entend pas de cette oreille. Il craint pour son prestige de bon financier et voudrait un coup plus savant. Nous ne savons pas à quel parti ces messieurs s'arrêteront. Mais il est certain qu'ils finiront par s'entendre, comme il l'est que nous finirons par payer. La France est un pays merveilleux qui donne tout ce qu'on lui demande.

Seulement, si l'on prend l'habitude de nous réclamer au cours de l'année des emprunts de cent millions, il n'est peut-être pas utile de perdre comme on le fait des mois entiers à discuter et voter des budgets qui ne sont plus que de grossiers trompe-l'œil qui ne masquent même pas d'une apparence de légalité l'anarchie financière au milieu de laquelle nous barbotons et qui n'empêchent nullement le gouvernement de prendre de nos écus ce qu'il veut pour en faire ce qu'il veut.

JEAN-CLAUDE.

DEPECHEES

PAR SERVICE SPECIAL

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 11 mai.

La commission du budget a continué l'examen des crédits supplémentaires. Elle abordera demain le budget des dépenses, elle entendra d'abord le rapport verbal de M. Isambert, sur les beaux-arts.

Ainsi que nous le disions hier, c'est seulement lundi que la commission du budget sera saisie des modifications apportées au budget de la marine. Elle entendra ce jour-là MM. Cavaignac et Rouvier.

Ajoutons, contrairement à certaines assertions, que c'est seulement le budget des dépenses de la marine qui est augmenté; les autres budgets ne subissent aucune modification.

M. Salis aura une entrevue dans la soirée avec M. Rouvier pour se mettre d'accord sur les nouvelles conclusions relatives à la réforme du régime des boissons.

Nouvelles Militaires

Paris, 11 mai.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les troupes de la garnison de Paris se sont rendues à Vincennes où des manœuvres ont eu lieu sous la direction du général Saussier. A l'issue de ces manœuvres, les troupes ont été passées en revue par le gouverneur de Paris sur le plateau de Gravelle.

Ces manœuvres avaient principalement pour but des marches de nuit pour se rendre sur terrain, et on peut dire que cet essai a pleinement réussi. Il est désormais acquis que dans un espace très court on pourrait mobiliser un corps d'armée.

L'essai fait pour la première fois de l'aérostat pour suivre les mouvements des troupes a également donné de bons résultats, en ce que de la nacelle la vue peut s'étendre sur tout l'ensemble d'un corps d'armée.

Le câble du ballon dont on s'est servi ce matin a une longueur de 530 mètres; il est pourvu à l'intérieur d'un tube téléphonique établissant une communication directe par la parole entre la personne placée dans la nacelle au milieu des airs et celle qui se trouve à terre. De là, possibilité pour celui qui embrasse toute l'étendue du camp de faire connaître instantanément la situation des troupes.

Il a été fait ce matin, une autre expérience qui mérite d'être mentionnée. Il s'agissait de savoir comment se comporteraient les troupes dans la manœuvre, soit dans un temps de brouillard, soit au milieu de la fumée. A cet effet, on avait placé dans toute la largeur du champ de Vincennes des cu-

bes de bois, sortes de petits baquets remplis de résine et d'autres matières inflammables, que l'on a allumés et desquelles s'est aussitôt dégagée une épaisse fumée, et c'est dans ces conditions qu'on a fait manœuvrer les troupes comme si on était en pleine nuit et sans avoir eu à regretter aucun accident.

Le ministre de la guerre a invité les commandants de corps d'armée à passer fréquemment eux-mêmes la revue des régiments de cavalerie. Ces revues, qui comprennent aussi bien les brigades de corps que les brigades appartenant à des divisions indépendantes, ont pour but de tenir en haleine les généraux de brigade de cavalerie, en les assignant à assurer l'uniformité de l'instruction des régiments qui leur sont confiés.

Les réservistes des équipages de la flotte qui sont parties classes 1882 et 1885 ou se sont engagés volontairement du 1er janvier au 31 décembre 1883 et du 1er janvier au 31 décembre 1886 seront appelés en 1892 pour accomplir une période de 28 jours, du lundi 18 juillet au dimanche 14 août inclus. Seront également convoqués les réservistes qui ont obtenu un ajournement en 1891, sauf ceux de la classe 1884 qui ont accompli 48 mois de présence sous les drapeaux.

A la suite du dernier concours de musique, vingt sous-chefs de musique militaire ont été classés pour l'emploi de chef. Il paraît que ce concours, auquel certains candidats prenaient part pour la septième, pour la huitième et même pour la troisième fois, a été fort méritoire, sauf pour les concurrents qui ont été admis parmi les premiers de la liste.

Informations Politiques

M. DE FREYCINET A AIX-LES-BAINS

Aix-les-Bains, 11 mai.

La compagnie du chemin de fer à crémaillère d'Aix au Revard a mis hier à la disposition de M. de Freycinet un train spécial pour faire l'ascension d'une partie de la montagne du Revard.

A 2 heures de l'après-midi le ministre de la guerre, accompagné de ses officiers d'ordonnance et de M. Béguélin, ingénieur de la compagnie prit le train et alla jusqu'à Pugnay et à Chatenod, parcourant une partie de la voie qui est achevée.

La ligne sera terminée en septembre et sera probablement inaugurée par le président de la République.

M. de Freycinet a été très satisfait de sa promenade.

AU DAHOMEY

Paris, 11 mai.

Plusieurs journaux du matin publient des extraits d'une lettre envoyée de la côte occidentale d'Afrique à un négociant de Marseille, contenant le récit d'une attaque que les troupes de Behanzin auraient dirigée le 15 avril dernier contre Porto-Novo.

Au sous-secrétariat d'Etat des colonies qui avait à cette époque la direction des affaires du Dahomey on n'a reçu, nous a-t-on affirmé, ni dépêche ni lettre contenant cette grave nouvelle.

Au ministère de la marine la réponse qu'on nous a faite n'était pas moins catégorique.

L'AMIRAL FOURNIER

Les journaux du matin annoncent le retour du contre-amiral Fournier; ils ajoutent que l'amiral et le gouverneur général de l'Indo-Chine ne sont plus d'accord et que M. de Lanessan renvoie M. Fournier qui est, en effet, placé sous ses ordres, à la disposition du ministre de la marine.

Ni le ministre de la marine, ni le sous-secrétariat des colonies n'ont été informés de ces faits et on pense que si M. de Lanessan avait pris pareille décision, il l'aurait immédiatement fait connaître au ministre.

L'EMPLOI DE L'ARGENT

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, vient d'être saisi officiellement d'une proposition du gouvernement des Etats-Unis de participer à la réunion d'une conférence ayant pour objet de rechercher les moyens d'accroître l'emploi de l'argent dans le système monétaire des différents pays.

LES SOCIÉTÉS DE TIR

Dans le but de favoriser la pratique du fusil à répétition, le ministre de la guerre a décidé que les sociétés civiles de tir recevraient prochainement trois fusils modèle 1874-1885.

Ces fusils, construits par ordre du général Campenon, sont au nombre de 400.000. Ils sont du calibre de 11 millimètres et tirent la cartouche du fusil Gras.

Leur distribution habituera les membres des sociétés de tir au mécanisme à répétition.

Dans le fusil Lebel modèle 1886 à petit calibre, le mécanisme a peu de dissemblance avec celui du fusil construit à Châtelleraulard en 1885 pour utiliser les bois et les canons de fusil 1874.

LA CRISE ITALIENNE

Paris, 11 mai.

Un journal du matin a reçu de Rome la dépêche suivante:

M. Giolitti fera une nouvelle tentative auprès de M. di Rudini pour le décider à accepter le portefeuille des affaires étrangères et assurer l'appui de la droite au nouveau ministère.

Les journaux amis de M. Giolitti déclarent, afin de rassurer les contribuables, qu'au moins dans les deux premières années, M. Giolitti ne demandera pas de nouveaux impôts. La vérité est que M. Giolitti laissera passer quelques mois, et ensuite se verra réduit par la force des choses à en venir à de nouveaux impôts.

Rome, 11 mai.

D'après les chiffres que publie l'Espresso, les dépenses prévues, dans le budget de 1892-93, pour la fabrication des fusils et l'amélioration de l'artillerie, sont de 13,500,000 francs.

L'Italia militare croit que le général Pelloux conservera le portefeuille de la guerre.

D'après le Diritto le portefeuille des travaux publics aurait été offert à M. Lacava. M. Salandra prendrait les postes et télégraphes et MM. Sonnino et Ellena auraient les fonctions de ministres du trésor et des finances.

La Tribuna assure que la nouvelle d'un ministère Giolitti a produit une mauvaise impression à Naples.

Voici le programme du nouveau ministère:

Réorganisation générale de l'administration, équilibre du budget par des économies et sans création de nouveaux impôts, reprise des travaux publics, réorganisation des banques, respect des traités existants, fixation d'un maximum pour les dépenses militaires.

La politique ecclésiastique serait basée sur la loi des garanties empêchant les empiétements du clergé sur les droits de l'Etat.

Enfin, maintien rigoureux des lois garantissant la liberté de la presse, de la parole et des réunions.

Malgré la vive opposition qui lui sera faite par les méridionaux, M. Giolitti compte sur une majorité.

Rome, 11 mai.

Les cercles politiques sont persuadés que M. Giolitti choisira ses collègues dans la majorité qui a voté avec lui. M. Marsell, qui viendrait à la guerre, est un admirateur de la triplec.

Personne ne croit plus à la durée d'une combinaison ministérielle quelconque. Un Cavour serait impuissant, le génie ne pouvant pas faire que deux et deux égalent six.

La Fanfulla se plaint du langage des Français et dit qu'il faut que les Italiens résidant à Paris aient beaucoup de patience pour supporter les impertinences dites contre leur pays.

Le Popolo Romano demande si, avec M. Giolitti, l'Italie comptera un homme d'Etat de plus, ou si elle devra se borner à lui confirmer sa réputation de bon administrateur.

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 15 courant, de vouloir bien le renouveler d'urgence pour éviter un retard dans l'envoi de leur journal.

CHRONIQUE PARISIENNE

Vernissage sur vernissage. Après Les Champs-Élysées, le Champ-de-Mars.

Les élégantes Parisiennes, charmantes — lorsqu'elles sont jeunes, — en leurs printaniers atours, s'en vont au Palais de l'Industrie, puis à celui des Beaux-Arts, chercher, sous le fallacieux prétexte d'une visite aux œuvres impeccables des Puvis de Chavannes et des Detaille, le motif d'un exquis déjeuner chez Ledoyen ou au restaurant de la Tour Eiffel. Elles y sont toutes, celles du grand et celles du demi-monde, lutinant de chic et de beauté.

Mon Dieu! Quelle jolie exposition de nouveautés de printemps fut celle du Champ-de-Mars et comme les claires toilettes et celles qui les portaient faisaient en leurs cadres dorés — leur unique vêtement — palir les mignonnes et lascives femmes de Botticelli.

Peut-être s'imagine-t-on que le « high-life », ce grand monde parisien fait un peu trop, hélas! de rastaquouères et de décaqués, s'en vient en ce coin de Paris, uniquement pour goûter les merveilles enfantines dans l'année au sein des ateliers; oh! que non pas! on est là pour être vu. Si dans la conversation revient parfois le mot toile, c'est plutôt à propos de vêtements qu'à propos de peinture et je vous en donne l'assurance, Redfern et Worth, les grands tailleurs pour dames sont plus discutés et appréciés que Carotus Duran et Gervex.

Aussi, malgré toute la dose de scepticisme qu'on possède, on ne peut retenir un petit mouvement de colère en constatant que dans un milieu qui se croit éclairé, la futilité et le mépris des belles choses puisse ainsi dominer.

N'ai-je pas entendu deux messieurs décorés, qualifier de croûte la géniale composition de Puvis de Chavannes! Esprits bourgeois et sans envolées artistiques, incapables de se laisser transporter dans l'au-delà, ils ne comprennent pas la puissance de poésie qui se dégage de cette œuvre volontairement naïve qui s'appelle « L'Hiver. » Faiseurs de croûtes, les Friant et les Bérard, les Gervex et les Botticelli. Croûte, tout ce qui sort du convenu! Allons donc!!

Tout ce monde du vernissage, nous le retrouvons aux premières, toujours bien entendu, avec les mêmes idées préconçues; hier, c'était à l'Opéra-Comique qu'il s'était donné rendez-vous; on chantait Enguerrande, de Chapuis, un jeune, destiné à devenir un grand maître. On eût dit ne pas tenir compte de la faiblesse du livret, tiré d'un poème dramatique d'Emile Bergerat — Caliban, le collectionneur de fous; — on eût dit, avant de se prononcer sur la valeur musicale de l'œuvre, attendre qu'elle fût bien connue.

Prétendant que la musique peut être jugée de but en blanc, comme un sonnet ou un roman, on a préféré déclarer que c'était un four. Et Enguerrande restera un four.

Si Enguerrande est destinée à une courte carrière, les Vingt-huit Jours de Clairette menacent, de par les charmes du chasseur Marguerite Ugalde, de se transformer en une série de plusieurs années.

Quant à moi, je n'hésite pas à déclarer que si, au régiment, j'avais eu comme camarade un chasseur du sexe gracieux, auquel appartenait Mlle Ugalde, je crois que le temps ne m'aurait pas duré, et peut-être même aurais-je demandé à prolonger ma carrière militaire.

Et le « Justicier »? Ah! le Justicier, c'est de l'histoire ancienne; et puis le meilleur service qu'on puisse lui rendre, c'est de n'en rien dire du tout.

D'ailleurs, sauf à l'égard de deux ou trois, le soleil et la chaleur commencent à jouer vis-à-vis des théâtres, le rôle de machine pneumatique: ils les vident.

Feuilleton de L'ECHO DE LYON. 12 Mai 19

LE TOUR DU MONDE

En Quatre-Vingts Jours

PAR JULES VERNE

Il dut croire que son voleur, s'arrêtant à une des stations du Peninsular-railway, s'était réfugié dans les provinces septentrionales. Pendant vingt-quatre heures, au milieu de mortelles inquiétudes, Fix le guetta à la gare. Quelle fut donc sa joie quand, ce matin même, il le vit descendre du wagon, en compagnie, il est vrai, d'une jeune femme dont il ne pouvait s'expliquer la présence. Aussitôt il lança sur lui un policeman, et voilà comment Mr. Fogg, Passepartout et la veuve du rajah du Bundelkound furent conduits devant le juge Obadiah.

Et si Passepartout eût été moins préoccupé de son affaire, il aurait aperçu, dans un coin du prétoire, le détective, qui suivait le débat avec un intérêt facile à comprendre, — car à Calcutta, comme à Bombay, comme à Suez, le mandat d'arrestation lui manquait encore!

Dépendant le juge Obadiah avait pris acte de l'aveu échappé à Passepartout, qui aurait donné tout ce qu'il possédait

pour reprendre ses imprudentes paroles.

« Les faits sont avoués? dit le juge. — Avoués, répondit froidement Mr. Fogg.

« Attendu, reprit le juge, attendu que la loi anglaise entend protéger également et rigoureusement toutes les religions des populations de l'Inde, le délit étant avoué par le sieur Passepartout, convaincu d'avoir violé d'un pied sacrilège le pavé de la pagode de Malebar-Hill, à Bombay, dans la journée du 20 octobre, condamne ledit Passepartout à quinze jours de prison et à une amende de trois cents livres (7,500 fr.).

« Trois cents livres? s'écria Passepartout, qui n'était véritablement sensible qu'à l'amende.

« Silence! fit l'huissier d'une voix glapissante.

« Et, ajouta le juge Obadiah, attendu qu'il n'est pas matériellement prouvé qu'il n'y ait pas eu connivence entre le domestique et le maître, qu'en tout cas celui-ci doit être tenu responsable des faits et gestes d'un serviteur à ses gages, retient ledit Phileas Fogg et le condamne à huit jours de prison et cent cinquante livres d'amende. Greffier, appelez une autre cause!

« Fix, dans son coin, éprouvait une indicible satisfaction. Phileas Fogg retenu huit jours à Calcutta, c'était plus qu'il n'en fallait pour donner au mandat le temps de lui arriver.

Phileas Fogg, aussi maître de lui que si cette condamnation ne l'eût pas concerné, n'avait pas même froncé le sourcil. Mais au moment où le greffier allait une autre cause, il se leva et dit: — J'offre caution.

« C'est votre droit, répondit le juge. Fix se sentit froid dans le dos, mais il reprit son assurance quand il entendit le juge, « attendu la qualité d'étrangers de Phileas Fogg et de son domestique, » fixer la caution pour chacun d'eux à la somme énorme de mille livres (25,000 francs).

C'était deux mille livres qu'il en coterait à Mr. Fogg, s'il ne purgeait pas sa condamnation.

« Je paye, dit ce gentleman. Et du sac que portait Passepartout, il retira un paquet de bank-notes qu'il déposa sur le bureau du greffier.

« Cette somme vous sera restituée à votre sortie de prison, dit le juge. En attendant, vous êtes libres sous caution.

« Venez, dit Phileas Fogg à son domestique.

« Mais, au moins, qu'ils rendent les souliers! s'écria Passepartout avec un mouvement de rage.

On lui rendit ses souliers. — En voilà qui coûtent cher! murmura-t-il! Plus de mille livres chacun! Sans compter qu'ils me gênent! Passepartout, absolument piteux, suivit Mr. Fogg, qui avait offert son bras à la jeune femme. Fix espérait encore que son voleur ne se déciderait jamais à abandonner cette somme de deux mille livres et qu'il ferait ses huit jours de prison. Il se jeta donc sur les traces de Fogg.

Mr. Fogg prit une voiture, dans laquelle Mrs. Aouda, Passepartout et lui montèrent aussitôt. Fix courut derrière la voiture, qui s'arrêta bientôt sur l'un des quais de la ville.

A un demi-mille en rade, le Rangoon était mouillé, son pavillon de portance hissé en tête de mât. Onze heures sonnaient. Mr. Fogg était en avance d'une heure. Fix le vit descendre de voiture et s'embarquer dans un canot avec Mrs. Aouda et son domestique. Le détective frappa la terre du pied.

« Le genre s'écria-t-il, il part! Deux mille livres sacrifiées! Prodigue comme un voleur! Ah! je le flèrai jusqu'au bout du monde s'il le faut; mais du train dont il va, tout l'argent du vol y aura passé! »

L'inspecteur de police était fondé à faire cette réflexion. En effet, depuis qu'il avait quitté Londres, tant en frais de voyage qu'en primes, en achat d'équipement, en caution, en amendes, Phileas Fogg avait semé plus de cinq mille livres (125,000 fr.) sur sa route, et le tant pour cent de la somme recouvrée, attribué aux détectives, allait diminuant toujours.

XVI

Où Fix n'a pas l'air de connaître de tout les choses dont on lui parle.

Le Rangoon, l'un des paquebots que la compagnie péninsulaire et orientale emploie au service des mers de la Chine et du Japon, était un steamer en fer, à hélice, jaugeant brut dix-sept cent soixante-dix tonnes, et d'une force nominale de quatre cents chevaux. Il éga-

lait le Mongolia en vitesse, mais non en confort. Aussi Mrs. Aouda ne fut-elle point aussi bien installée que l'eût désiré Phileas Fogg. Après tout, il ne s'agissait que d'une traversée de trois mille cinq cents milles, soit de onze à douze jours, et la jeune femme ne se montra pas une difficile passagère.

Pendant les premiers jours de cette traversée, Mrs. Aouda fit plus ample connaissance avec Phileas Fogg. En toute occasion, elle lui témoignait la plus vive reconnaissance. Le gentleman gntleman l'écoutait, en apparence du moins, sans qu'une intonation, un geste décelât en lui la plus légère émotion. Il veillait à ce que rien ne manquât à la jeune femme. A de certaines heures, il venait régulièrement, sinon causer, du moins l'écouter. Il accomplissait envers elle les devoirs de la politesse la plus stricte, mais avec la grâce et l'imprévu d'un automate dont les mouvements auraient été combinés pour cet usage. Mrs. Aouda ne savait trop que penser, mais Passepartout lui avait un peu expliqué l'excentrique personnalité de son maître. Il lui avait appris quelle gageure entraînait ce gentleman autour du monde. Mrs. Aouda avait souri; mais après tout elle lui devait la vie, et son sauveur ne pouvait perdre à ce qu'elle le vit à travers sa reconnaissance.

Mrs. Aouda confirma le récit que le guide indou avait fait de sa touchante histoire. Elle était, en effet, de cette race qui tient le premier rang parmi les races indigènes. Plusieurs négociants parisiens ont fait de grandes fortunes aux Indes, dans le commerce des cotons. L'un d'eux, sir James Jejeebhoy, a été

anobli par le gouvernement anglais et Mrs. Aouda était parente de ce riche personnage qui habitait Bombay. C'était même un cousin de sir Jejeebhoy, l'honorable Jejeeh, qu'elle comptait rejoindre à Hong Kong.

Trouverait-elle près de lui refuge et assistance? Elle ne pouvait l'affirmer. A quoi Mr. Fogg répondait qu'elle n'eût pas à s'inquiéter et que tout s'arrangerait mathématiquement! Ce fut son mot.

La jeune femme comprenait-elle cet horrible adjectif? On ne sait. Toutefois, ses grands yeux se fixaient sur ceux de Mr. Fogg, ses grands yeux « limpides comme les lacs sacrés de l'Himalaya! » Mais l'introuvable Fogg, aussi bottonné que jamais, ne semblait point l'homme à se jeter dans ce lac.

Cette première partie de la traversée du Rangoon s'accomplissait dans des conditions excellentes. Le temps était maniable. Toute cette portion de l'immense baie que les marins appellent « les brasses du Bengale » se montra favorable à la marche du paquebot. Le Rangoon eut bientôt connaissance du Grand-Andaman, la principale du groupe que sa pittoresque montagne de Saddle-peak, haute de deux mille quatre cents pieds, signale de fort loin aux navigateurs.

La côte fut prolongée d'assez près. Les sauvages Papouas de l'île ne se montrèrent point. Ce sont des êtres placés au dernier degré de l'échelle humaine, mais dont on fait à tort des anthropophages.

Pourquoi diable aller se claquer dans des salles étouffantes quand, au dehors, souffle une brise si douce ? A quoi bon aller écouter les tirades naufrageuses d'un justicier qui mériterait d'être enfermé à Charenton, quand les oiseaux, retour du Midi, font résonner l'air attiédi de leurs plus douces chansons ? A partir de Mai, il n'y a plus qu'un spectacle admissible, c'est celui de la Nature... sauf pourtant, les jours de pluie.

Les Incidents du Maroc

Paris, 11 mai. La Lanterne publie les dépêches échangées entre le ministre des affaires étrangères d'Espagne et le duc de Mandas, ambassadeur d'Espagne à Paris, au sujet des derniers incidents du Maroc. Le ministre espagnol recommande au duc de Mandas de surveiller attentivement les intrigues anglo-allemandes et les pourparlers qui pourraient être engagés à Paris entre les ambassadeurs anglais et allemands à Paris et M. Ribot concernant les affaires du Maroc, de se préoccuper de la possibilité d'une convention entre les gouvernements anglais et allemand.

AUX ILES SOUS-LE-VENT

Paris, 11 mai. La New-York Herald publie la dépêche suivante de San-Francisco, que nous reproduisons sous les plus expresses réserves : La City of Papete apporte la nouvelle qu'une révolte aurait eu lieu parmi les indigènes des îles Sous-le-Vent, dans l'Océan Pacifique, placées sous le protectorat français. Les indigènes auraient refusé d'obéir aux fonctionnaires français et déclaré la guerre; mille guerriers seraient réunis dans l'île; trois vaisseaux de guerre français auraient quitté Tahiti pour aller réprimer ces scènes de désordre avec instructions de mettre fin à la révolte et d'agir vigoureusement, en prenant, au besoin, des mesures extrêmes.

RUSSES ET FRANÇAIS

Paris, 11 mai. M. Féry d'Esclands, de retour de Russie, a confié à un de nos confrères l'excellente impression qu'il rapporte de son voyage chez la nation amie : Vous ne sauriez croire, a-t-il dit, l'accueil qui nous a été réservé partout, à moi et surtout à mon fils, sous-lieutenant français. Ce n'étaient qu'invitations sur invitations aux plus brillants banquets. Dans toutes les maisons, la musique entonnait d'abord la Marseillaise, écoutée avec dévotion, religieusement, puis à la fin acclamée avec des hurrahs enthousiastes. Mon fils demandait ensuite l'hymne russe, et c'était le même délire. Je suis convaincu que l'affection de la population russe est très intense. L'armée d'abord nous est très attachée. Elle désire la guerre avec l'Allemagne, mais elle la désire presque sans y croire, tant elle se sent forte et tant elle croit l'unio franco-russe supérieure à la triple alliance.

LA DYNAMITE ET LES ANARCHISTES

Paris, 11 mai. Rumeur démentie. M. Athalin a interrogé hier le typographe Gaudon, qui avait été blessé en même temps qu'Hamonod au restaurant Véry. D'après ce qu'a déclaré un inspecteur de police, il n'a été recueilli aucun indice concernant la rumeur d'après laquelle Hamonod aurait été l'auteur de l'explosion du boulevard Magenta. Une Interpellation. Le député Lavy est toujours dans l'intention d'interpeller M. Loubet dès la rentrée sur les arrestations d'anarchistes opérées à la veille du 1er mai. D'après lui, le gouvernement ne devait pas ignorer que la plupart des individus arrêtés sont sans conscience, et l'on ne saurait tolérer ce système de rafle aveugle accomplie avec l'espoir de pêcher deux ou trois coupables parmi soixante innocents.

EXPLOSION DANS UNE MINE

Quarante-deux Victimes. Portland (Orégon), 11 mai. D'après des avis reçus au comité de Washington dans l'Etat d'Orégon, une explosion vient d'avoir lieu dans une mine. Quarante-deux mineurs ont péri. On a déjà retiré six cadavres.

Ravachol à Montrbrison

Paris, 11 mai. Un de nos confrères parisiens publie la dépêche suivante de Montrbrison : Montrbrison est en émoi. Je viens de parcourir l'ancienne capitale du Forez, cette petite ville de 6.000 âmes dont le calme et la tranquillité sont légendaires. J'ai interrogé ici et là, causé avec l'un et l'autre, interviewé un peu partout, l'humble journaliste comme le riche propriétaire. Chez tous, j'ai constaté un certain ferment d'agitation. Mais il faut le dire bien vite, cette agitation n'a pas eu pour cause réelle la perspective de l'arrivée de Ravachol. Elle est uniquement le résultat des racontars abracadabrants colportés sur les Montrbrisonnais par certains correspondants ou reporters aux abois et dont l'imagination ou la malveillance, comme on voudra, dépassent par trop les bornes permises. Un journal de Saint-Etienne n'a-t-il pas dit et quelques journaux de Paris n'ont-ils pas écrit qu'un affolement, une terreur renouvelée des plus mauvais jours de la Révolution avait gagné nos voisins depuis le jour où ils apprirent que Königstein viendrait répondre devant le jury de la Loire des crimes qui lui sont imputés ? Et comme si ce n'était point assez de cette ridicule assertion, on a échauffé là-dessus un véritable roman à la Ponson du Terrail. L'auteur, un pauvre hère, qui a déjà sa place marquée dans un asile d'aliénés, était planté devant une maison bourgeoise. Il resta quelques instants à examiner la façade, partit, s'arrêta devant un autre immeuble, fit le même manège et continua sa route. Nul doute, on se trouvait en présence d'un compagnon qui prenait déjà ses dispositions pour le jour du procès de l'assassin de Chambles, la dynamite allait jouer, et le correspondant eût vite saisi sa bonne plume, de parler d'un étranger aux allures suspectes qu'on avait vu rôder autour du Palais de Justice et recueillant certains renseignements ou adresses qu'on taisait par discrétion. Un brave bourgeois faisait-il exécuter une réparation urgente, telle que la pose d'un volet ou l'aveugement d'un trou de cave, le lendemain les populations apprendraient avec une surprise et une crainte qui s'expliquent, que Montrbrison était de plus en plus menacé par les anarchistes et qu'on redoublait de précautions et mille autres calomnieuses de cette envergure. Il importe de couper une fois pour toutes les ailes à ces canards auxquels a donné le vol un correspondant plus que fantasiste et que des feuilles parisiennes ont trop complaisamment accueillis, quelques-unes même en les accommodant à une sauce plus piquante encore. Non, Montrbrison n'est pas affolé. Sa population a conservé tout son sang-froid et, comme on me le faisait justement remarquer, loin de murer portes et fenêtres, plus d'un habitant songe déjà, dans certain quartier, à en tirer parti pour le jour prochain, on n'a donc pas un seul instant, où Königstein sera livré à Deibler; et ils redoutent si peu l'arrivée de Ravachol, les Montrbrisonnais, qu'ils l'espouventent au contraire avec une certaine impatience. On brûle de voir la tête de l'assassin de l'ermite; d'autres se rendent discrètement à la gare, originant qu'il ne soit amené par surprise. N'est-on pas fait courir le bruit que c'était déjà chose faite, et que depuis lundi le trop célèbre dynamitarde était enfermé dans une cellule de la maison d'arrêt ? J'ai vu à ce propos M. Cabannes, procureur de la République, qui m'a d'ailleurs fort bien reçu. Pas plus que le commandant des mairies, l'aimable chef du parquet de Montrbrison n'est fixé sur le jour du transfert de Ravachol, car voici qu'on parle avec une certaine insistance de la reprise de l'instruction en ce qui concerne les crimes commis dans la région de Saint-Etienne et imputés à Ravachol, auquel cas celui-ci séjournerait quel temps à Saint-Etienne avant d'être définitivement conduit à Montrbrison. Quoi qu'il arrive, toutes les mesures sont prises pour conjurer des velléités de résistance, d'attentats auxquels on ne croit pas, ou d'évasion rendue difficile par la structure même de l'ancien couvent de Visitandines qui sert de prison. Dores et déjà il est acquis que Königstein sera jugé aux assises de juin. La nouvelle d'une session supplémentaire à bref délai est absolument controvérsée, comme aussi le bruit que, pour cause de suspicion légitime, le procès serait déferé au jury de Riom. L'assassinat des dames Marcon. On sait que Ravachol n'est que l'auteur de l'assassinat des dames Marcon. On se demande aujourd'hui au parquet si avant de renvoyer l'inculpé à Montrbrison, il ne sera pas nécessaire de le diriger sur Saint-Etienne pour qu'il soit procédé à un supplément d'enquête par le parquet de cette ville.

AUX MINES D'ANDERLUES

Les idées d'un vieux Porion. Anderlues, 11 mai. Les travaux commençés au puits n° 3 des mines d'Anderlues en vue de retrouver les cadavres engloutis par la terrible catastrophe ne se poursuivent que très lentement; un gonflement qui s'est produit entre les parois des puits d'extraction et d'aéragé nécessitera un long travail. Un vieux porion, que j'ai consulté hier, était d'avis qu'il se passera encore des mois avant qu'on puisse arriver aux victimes et ce vétéran du travail me faisait, à ce sujet, une observation fort juste qu'il est bon de consigner et qui mérite d'attirer l'attention du gouvernement. Depuis quelques mois, le ministre de la guerre de Belgique a pris un arrêté ordonnant qu'à l'avenir chaque soldat porterait suspendu au cou et au dessous de la chemise une plaque indiquant ses nom, prénoms, régiment, bataillon, compagnie. « Pourquoi, me disait mon interlocuteur, ne pas donner à nos ouvriers houilliers une plaque semblable portant leurs nom et prénoms ? Après une catastrophe comme celle qui nous a frappés, il sera bien difficile de reconnaître les victimes dans l'état où on les retrouvera et il arrivera sûrement que des parents, croyant pleurer les leurs, emporteront, lors de la remonte, un cercueil qui contiendra peut-être une personne étrangère. » A notre corps des mines de prendre l'initiative de cette idée simple et pratique que malheureusement, la fréquence des accidents suffit à justifier.

Une descente dans la mine

J'ai eu l'occasion de descendre dans les puits n° 2 avec M. Mascart, ingénieur et ses portiers. L'administration avait à cœur de faire constater que les bruits relatifs à une accumulation de grisou dans la mine étaient complètement faux. Donc, à huit heures du matin, après avoir revêtu le complet d'ordonnance, un couil gris du mineur et coiffé le chapeau noir en cuir bouilli, nous étions à l'ouverture du trou brant, attendant l'arrivée de la cage.

N'avez-vous pas peur ? me demanda M. Mascart. — Nullement, lui répondis-je, surtout avec un guide tel que vous. La cage s'arrêta à nos pieds et au nombre de huit, nous y prenons place, suspendus au-dessus de l'abîme qui a 395 mètres de profondeur. L'ingénieur donne le signal : « A 316 mètres et rapide ! » La cage se met en mouvement ; peu à peu les bruits du dehors, coups de marteaux, sifflements de la vapeur ne nous arrivent plus qu'indistinctement ; une minute de silence, puis nous percevons, du fond cette fois, le roulis des wagonnets arrivant à l'étagé, le piaffement des chevaux et les interjections des conducteurs. Nous sommes arrivés à 316 mètres.

Le baudet Martin

Nous mettons pied à terre, et visitons tout d'abord les écuries où se trouve un baudet, célèbre au fond, nommé Martin. Privé de jour et de lumière, ce vieux serviteur, qui, depuis plus de quinze ans, travaille dans ces souterrains en compagnie de petits poneys, a pris des habitudes déplorables : C'est ainsi qu'il avale avec une visible satisfaction une de ces chiques de tabac que les mineurs mâchent en travaillant pour se consoler de ne pouvoir fumer leur pipe. — Et il recommence tant qu'on veut, le gourmand, ajoute, en lui donnant une tape amicale, le porion qui lui a offert son régal favori. Nous avons ensuite parcouru les galeries et les veines, montant par ci, descendant par là, parfois rampant sur les genoux et les mains, parfois sur le dos et à reculons, bref, dans toutes les positions imaginables que commandent certains passages que de gros hommes ne pourraient certainement pas franchir.

La répartition du Million

On sait que le Comité spécial de secours dispose d'un million abandonné par la compagnie aux familles des victimes. Voici comment cette somme sera répartie : Les veuves des victimes, au nombre de soixante-quinze, recevront chacune un capital de 6,000 fr. Deux des victimes vivaient en concubinage ; il sera alloué à leur concubine et à leurs enfants naturels la moitié de l'indemnité accordée aux femmes et aux enfants légitimes. Les ascendants de chacune des victimes célibataires recevront 3,000 francs. Cette somme sera remise au père de famille. Si celui-ci est décédé, la somme sera déposée à la caisse d'épargne et la mère touchera le capital, intérêts compris, en cinq annuités. Si ces victimes n'ont ni père ni mère, l'indemnité sera placée sur la tête des frères et sœurs, si ceux-ci sont mineurs. Elle n'atteindra plus dans ce cas que 2,800 fr. Les diverses indemnités accordées aux veuves et aux ascendants des célibataires atteindront 745,000 francs environ. Il restera donc 255,000 francs à répartir entre les enfants mineurs. La limite d'âge pour avoir droit à l'indemnité est fixée à 16 ans pour les garçons et 18 ans pour les filles; la somme allouée à chaque enfant sera proportionnée à son âge. Les parts afférentes aux veuves et enfants de moins de dix ans seront augmentées d'un quart. C'est le principe qui est admis à la Caisse de prévoyance. Si l'argent pouvait pallier des pertes comme celles que nous avons eues à déplorer, certaines veuves ne seraient pas à plaindre. On en cite en effet qui auront une part de 18 à 20,000 francs ou une rente de 16 à 1,700 francs. — Ça nous permettra d'élever nos enfants vivants, nous disait l'une d'elles; mais tout ça ne nous rend pas nos morts !

LES FAISEUSES D'ANGES

Vilna, 11 mai. Le tribunal criminel de Vilna, composé de jurés, vient de juger le procès des faiseuses d'anges dont l'Écho de Lyon a annoncé, en son temps, la découverte et la mise en accusation. Dix personnes, huit femmes et deux hommes, étaient inculpées dans cette monstrueuse affaire et accusées d'avoir tué et jeté en divers endroits des enfants encore à la mamelle. Du 1er janvier 1889 à la fin de mai 1890, dans un seul faubourg de Vilna, le Novy-Gorod, on avait trouvé jusqu'à vingt-cinq cadavres de petits enfants dont cinq étaient morts de froid, six tués par des coups portés à la tête et sept par étranglement. L'état de décomposition avancée des autres pauvres petits êtres ne permettait pas de préciser la cause de leur mort. Tous ces enfants étaient âgés de moins de trois semaines. C'est à la suite d'une dénonciation faite par un nommé Petkevitz, que la police a été mise sur la piste de ces crimes épouvantables. Habitant Vilna, Petkevitz se rendait en cabriolet de Vilna au village de Dolnoïé, lorsqu'il remarqua sur la route deux juives, dont l'une tenait un paquet d'où sortaient des gémissements. Prévoyant que ces femmes allaient commettre un crime, il appela deux bergers, qui se trouvaient au bord du chemin, et leur demanda de suivre les juives et d'épier leurs faits et gestes. Ces bergers ne tardèrent pas à surprendre les femmes en flagrant délit d'infanticide, occupées à étrangler le nourrisson. L'une d'elles s'était enfuie mais les témoins de cette horrible scène remirent l'autre aux mains de la police. Bientôt on découvrait, à Vilna et dans différentes localités, d'autres cadavres et d'autres faiseuses d'anges. Plus de soixante enfants avaient ainsi été « supprimés ». La police a arrêté soixante mères qui avaient confié les enfants à des sages-femmes pour les nourrir et leur payaient pour cela deux à trois roubles, soit de six à neuf francs par mois. Les mégères touchaient l'argent et on a vu comment elles se débarrassaient des nourrissons. L'audience a duré dix jours pendant lesquels 570 témoins ont été entendus. Le tribunal, présidé par M. Kacheneff, a rendu un arrêt par lequel, une des accusées seulement, Khnia Abranovitcha est acquittée et les autres condamnées à des peines variant entre six et vingt ans de travaux forcés.

LES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Paris, 11 mai. La première séance du Congrès général des sociétés féministes a lieu vendredi 13 mai, place Saint-Sulpice, à Paris. Le Congrès se continuera le samedi 14 et le dimanche 15. On traitera de la situation économique, sociale et législative de la femme.

Dépêches Diverses

UN PRINCE-MÉCANICIEN. Chacun prend son plaisir où il le trouve. L'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, fils de l'héritier de la couronne impériale, n'est jamais si content, lui, que lorsqu'il conduit une locomotive. L'autre jour encore il dirigeait la machine du train-express allant de Wiener-Neustadt à Gloggnitz. Le train est arrivé très exactement à l'heure. Un bon point au prince-mécanicien. GRAND INCENDIE DANS LA GIRONDE. Bordeaux, 11 mai. Un nouvel incendie s'est déclaré dans les landes de la Gironde et de la côte Saint-Symphorien. Les dégâts sont incalculables, et l'on n'a pas pu arriver encore à circonscrire le foyer de l'incendie, qui s'étend sur un longueur de plusieurs kilomètres. Tous les habitants sont sur les lieux pour préserver les villages qui sont menacés. MORT D'UN CENTENAIRE. Nancy, 11 mai. Un vieillard âgé de 102 ans, nommé Schoeg, vient de mourir à Nancy. UN JUGE INCENDIAIRE. Dresde, 11 mai. Le juge Toppelmann a été arrêté parce qu'il est prévenu d'avoir fait disparaître un testament et d'avoir, à plusieurs reprises, essayé de mettre le feu au tribunal au moyen de paille imbibée de pétrole. L'AFFAIRE DU SOLDAT LYCK. Berlin, 11 mai. La plupart des journaux s'occupent de l'incident du factionnaire Lyck, que je vous ai signalé hier. D'après une troisième version, l'empereur a reçu Lyck pendant un banquet au mess des officiers, et lui a fait verser un verre de champagne. Après l'avoir félicité, il a trinqué avec lui. La National Zeitung réclame des explications et se refuse à croire que l'empereur ait tuteuré Lyck. La Gazette de Voss dit que Lyck a agi en conformité des instructions générales données aux soldats, mais que l'opinion publique admettra difficilement que l'on fasse de Lyck un héros à cause de cette déplorable affaire. CATASTROPHE AUX ÉTATS-UNIS. New-York, 11 mai. Une forte inondation vient de se produire dans la partie inférieure du cours du Missouri et du Mississippi. On signale la mort de cinq enfants surpris par les inondations. Au Kansas, les dégâts sont considérables. Portland, 11 mai. D'après des avis reçus du comté de Washington, dans l'Etat d'Oregon, une explosion vient d'avoir lieu dans une mine. Il y aurait quarante morts.

MM. les étrangers qui voudront bien honorer la Demi-Lune de leur présence, y trouveront, à part toutes sortes de distractions, un accueil cordial et sympathique. Programme : Samedi 14 mai, à 8 heures du soir, retraite aux flambeaux ; dimanche 15 mai, 8 heures du matin, départ des voyageurs, musique et tambours en tête, offrant les honneurs aux habitants de la localité ; de 1 à 5 heures, divertissements et jeux divers ; à 5 heures, danse publique jusqu'à minuit, ouverture du bal par les voyageurs. Lundi 16 mai, à 8 heures du matin, promenade des voyageurs ; à 11 heures, grand tir à la cible. 1er prix, un revolver ; 2e prix, un saucisson ; 3e prix, une surprise. A 1 heure, course à pied par les voyageurs, 1er prix, un fleuret, 2e prix, une montre ; à 3 heures, course en sac par les voyageurs, 1er prix, une bouteille de Chartreuse, 2e prix, une bouteille de champagne ; à 4 heures, récréations et jeux divers (pot cassé, pomme, etc.) ; à 5 heures, danse publique jusqu'à minuit. NOTA. — Les jeux auront lieu sur la place de la Demi-Lune. Orchestre nombreux sous la direction de M. Ferlay, qui jouera les meilleurs morceaux de son répertoire. Elections. — Premier tour de scrutin (section de la Demi-Lune), 3 républicains élus, 1 conservateur. Section de Tassin, tous les conservateurs élus. Deuxième tour de scrutin (section de la Demi-Lune), 9 républicains élus et 1 libéral. La majorité de ce conseil, qui était indécise, est maintenant acquise aux républicains.

SAINT-RAMBERT

SAINT-RAMBERT. — Vol. — La nommée Laurence Reverdy, veuve Fontanel, rentière à Blanzac, commune de Saint-Rambert, vient de constater qu'un larron, encore inconnu, lui a enlevé dans son fenil environ 300 kilogrammes de foin, qu'elle estime 20 francs. L'autorité locale a ouvert une enquête.

SAINT-ETIENNE

SAINT-ETIENNE. — Une chaudière qui éclate. — Hier soir, vers six heures, un événement qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, s'est produit à la brasserie Moser, située au Mont. Une chaudière de la force de vingt-cinq chevaux a fait explosion par suite d'une alimentation d'eau insuffisante. La maçonnerie qui la retenait a volé en éclats. Heureusement, le chauffeur était occupé à quelque distance à arranger les cendres du foyer. Il n'y a pas eu d'accident de personne à déplorer. Les pertes sont sans importance. ROANNE. — Arrestation. — Le nommé Jean Charloire, âgé de 67 ans, mendiant, demeurant rue Saint-Jean a été arrêté hier soir sous l'inculpation de mendicité avec menaces et outrages envers le commissaire central. — Rupture d'une conduite d'eau. — Ce matin, une nouvelle explosion due à la rupture d'un tuyau de canalisation, a eu lieu rue Sautet. Lorsque nous serons à cent nous ferons une croix. — Incendie. — Hier dans l'après midi un commencement d'incendie s'est déclaré à la tannerie de M. Fortier-Beaulieu, à Fontalou. Le feu a pris à la toiture près de la grande cheminée. L'alarme aussitôt donnée par les femmes Berry et Ginot, la pompe du faubourg Clermont s'est rendue sur les lieux et s'est rendue maître du feu après une heure de travail. Les pertes qui consistent en dégâts à la toiture s'élèvent à environ mille francs, et sont couvertes par une assurance.

VALENCE

VALENCE. — Nomination du maire. — Dimanche prochain, 15 courant, le nouveau conseil se réunira dans la salle du théâtre, à l'effet de nommer son maire ainsi que deux adjoints. D'après nos renseignements, nous pouvons dire que la nomination de M. David, ancien adjoint de l'honorable M. Bélat, comme maire, est assurée. On ne peut faire un meilleur choix. On dit, on raconte, à tort et à travers que les huit conseillers de l'autre liste doivent donner leur démission ; d'abord le Nouvel-Éclair l'a dit, seroit-il leur nouveau porte-parole ?... Ne serait-ce pas le Progrès qui cependant a su se tenir et eau pour eux ? Mystère ! Nous, nous ne pouvons croire à tous ces bavardages, ces messieurs sont élus, ils ont trop cœur, eux qui connaissent les choses à fond, de montrer à leurs collègues que tout ce qu'ils ont inséré dans leurs affiches était la plus pure des vérités, que leur gestion a été excellente et qu'ils n'ont rendu que des bienfaits à la ville de Valence. — Noyé dans une mare. — A Marsanne, le jeune Chainas, âgé de 18 mois ayant été laissé un instant seul par ses parents, a été troué peu de temps après noyé dans une mare qui se trouvait non loin de l'habitation, tous les soins furent inutiles. — Mort subite à Rochfort-Sanson. — Le nommé Tardy a été trouvé mort dans son écurie, le médecin qui a constaté le décès a déclaré qu'il avait succombé à une congestion cérébrale. — Théâtre. — Ce soir jeudi, à 8 heures, Rigolotte, grand opéra.

VIENNE

VIENNE. — Elections. — Nous avons appris avec plaisir que M. Russel, élu conseiller municipal aux élections du 1er mai dernier avait donné sa démission. Les motifs probables de cette démission découlent certainement de la situation qui lui serait faite dans un conseil municipal composé presque exclusivement de personnes sur la liste desquelles il avait énergiquement refusé l'être inscrit. Nous apprenons confidentiellement que MM. Berger et Bouvagnet qui avaient, dès le début, eu la même idée ne tarderont pas à la mettre à exécution. — Eden-Théâtre. — Aujourd'hui et jours suivants, Alsace-Lorraine, féerie en six tableaux avec transformation. — Vol. — Nous avons parlé hier du vol commis chez MM. Gauthié et Crozet, rue Vimaire. Grâce à l'activité et à la vigilance de notre commissaire central, M. Andrieux, la police a arrêté hier le nommé Morand, âgé de 42 ans, natif du canton de Jallieu, habitant Vienne depuis peu de temps et qui avait été employé comme manœuvre à l'usine Gauthié et Crozet, d'où on l'a renvoyé le 2 mai dernier. Un contreau que l'on a trouvé sur cet individu portait certaines échecures qui concordent absolument avec les entailles faites au mastic de la vitre brisée et aux rayures faites au coffre-fort. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

VOIRON

VOIRON. — Marché du 11 mai 1892. — Froment, 19.50 l'hectolitre ; Seigle, 14.00 ; Orge, 12.00 ; Sarrasin, 14.00 ; Avoine, 9.50. — Pommes de terre, 4.00 les 100 kilos ; Nouvau de noix, » ; Charbons de bois, 9 fr. ; Charbons de terre, 3.60 ; Foin, 8.50. Paille, 4. » ; Osiers, » » — Beurre, 2.50 le

allog, Pain, 1re qualité, 0.42 ; 2e qual., 0.37 ; 3e qual., 0.32. — Œufs, 0.60 la douz. — Animaux de boucherie sur pied. — Bœufs, 69 fr. les 100 kilos ; Vaches, 57 ; Veaux, 76 ; Moutons, 75 ; Porcs, 00.

GRAVE ACCIDENT DE MINE

On nous télégraphie : Hier matin, à dix heures, un grave accident s'est produit dans les carrières que exploite à Bouvesse-Quirieu (Isère). Un ouvrier carrier, d'origine italienne, Joseph-Dominique Minghetto, venait de rocher. Il mit le feu à la mèche, mais malheureusement, il ne s'éloigna point assez vite et le coup en partant l'atteignit à la jambe droite. Ses camarades de chantier transportèrent aussitôt le blessé dans une maison voisine, où une heure plus tard, il recevait la visite d'un médecin. Ce dernier, vu la gravité de la blessure (fracture compliquée), a ordonné le transport de Minghetto à l'Hôtel-Dieu de Lyon, où il est arrivé, hier soir, à neuf heures. Si aucune complication ne survient, on pourra, croit-on, éviter l'amputation.

Revue de la Mode

Le mois de mai, ce mois des fleurs et de verdure nouvelle, est le bienvenu dans les familles, car il marque une époque solennelle dans la vie de la jeune fille : Mai est consacré aux mariages qui se sont arrangés pendant le carême. C'est le mois durant lequel la jeunesse fiancée se pare de la robe d'épousée, en satin, à longue traîne garnie d'un cordon de myrte et de fleurs d'orange, enveloppée dans un long voile en magnifique dentelle, retenu sur le sommet de la tête par un léger diadème de corail. Cette robe de mariage est d'autant plus luxueuse, que la plupart du temps, elle sert à la jeune femme de toilette de bal, après le mariage. On change simplement les garnitures de fleurs du corsage pour d'autres de nuances vives ou délicates, on recouvre le devant de la jupe de tulle pailleté de perles, et la traîne qui se déroule en ondes soyeuses est unie ou bordée d'une ruche. Les corbeilles de mariage sont de véritables merveilles. La fourrure telle que la loutre, les tentelles noires et blanches et les bijoux, boutons et bracelets enrichis de diamants y sont de rigueur. On y ajoute même des robes en pièces. Velours et soie brochée ont remplacé le cachemire devenu légendaire, dont la résurrection est loin d'être prochaine. Le linge en fine toile de Flandre est à l'ordre du jour pour les beaux trousseaux. On fait dans le moment chaque douzaine différente comme broderie. Il en est de même pour les parures, qui se composent du jupon, pantalon et cache-corset. Le linge suit la même progression en nouveauté élégante et les initiales sont brodées dans le milieu de la serviette au point de marque, dit des Gobelins, croisé en ne prenant qu'un fil à la fois. Le très beau linge en toile de Sax, se marque encore avec du fil d'or, ou avec de la soie jaune or, mais cela constitue une luxe coûteux et accessible seulement aux personnes qui possèdent une grande fortune. Les robes nouvelles sont de ravissants costumes diaprés comme la saison à laquelle nous faisons fête. Il en existe trois façons plus parisiennes les unes que les autres. Pour la femme mince, la jupe plate fourreau, très collante aux hanches, avec corsage croisé rentré sous une ceinture en ruban large disposé en corselet devant et tombant derrière en deux larges pans jusqu'au bas de la jupe. Chemisette en guipure d'art ainsi que les hants poignets. Pour la femme un peu forte, la robe princesse drapée légèrement devant, est coupée sur les hanches par deux quilles formées de ruban de velours qui se terminent en nœuds pleureurs. Au corsage, jabot coquillé en crêpe de Chine ou en dentelle. Puis pour une jeune fille, un joli lainage à bordure formant un ensemble simple et coquet. Sa bordure disposée en bretelles sur le corsage froncé, rentre dans la jupe, se répare en ceinture et sur les poignets. Elle se retrouve bordant la jupe et remontant jusqu'à la taille, accompagnée d'un léger volant de guipure éerue. Une des plus jolies nouveautés pour la saison qui va s'ouvrir, sera la rayure cordée en travers, sur soie, sur lainage uni ou melangé. Puis le pékin sur moire et crépon. On fait avec cette dernière étoffe de jolies toilettes forme Empire, avec large ceinture tournant deux fois autour de la taille et se nouant de côté. L'empêchement et les poignets sont en guipure d'Irlande. Trois petits volants garnissent le bas de la robe devant seulement. La traîne en biais est doublée de soie légère. A signaler deux gentils modèles pour fillette et baby. L'un en surah rouge, cuir de Russie, est de forme amovible, froncée à la taille. Un fichu de tulle brodé garnit les épaules en formant volant, puis vient se croiser sur la poitrine et retombe en un seul pan plus bas que la taille. Bavette de jupe en dentelle. Manches ouvertes avec crêves de point d'Irlande sur le dessus. Puis une petite robe en surah bleu pâle, avec large écharpe étrangée entourant la taille. Les épaulettes et le volant le jupon sont en dentelle brodée. Trois rangs de bouton comète, posés au-dessus du volant et au bord des manches, accompagnent cette mignonne toilette de baby. Un joli corsage pour jeune fille se fait en foulard Louis XVI à blouse rentrée dans la jupe, avec manches plissées et poignets en foulard uni. Jupe en biais, garnie de deux petits volants en foulard uni même ton que le fond. Avec les vêtements légers qui peuvent s'imposer d'un jour à l'autre, il est toujours prudent de se prémunir contre les soirées fraîches, on vient d'inventer, toujours avec l'amour du changement que nous connaissons, une sorte de vêtement en drap dit drap livré, que l'on double de soie molle de la même teinte que le dessus, afin de donner des allures plus discrètes. La palette, car ce n'en est qu'une, est longue et très ample. Elle est recouverte en haut par un très grand col semblable, brodé en soie de jaie ou soie, et orné d'un velours se volant en même nuance. On fait revenir ce volant en revers sur le devant de la pèlerine, qu'il encadre et orne, en laissant entre eux un espace généralement rempli par la garniture du corsage que recouvre la pèlerine. Mettez à côté de la « varenne masculine, le paca à letot sac, le bien nommé, que l'on cherche à

ouance, en ce moment, à mettre à la mode, et vous trouverez certainement la manière d'une très rare élégance à côté de son masculin compétiteur.

La Grève contre le Gaz

Le rouge continue à être prisé : on le voit beaucoup en garniture de chapeau. Velours rouge, et roses rouges, jouissent d'une extrême faveur. Cette nuance n'est point écartée, c'est un compromis entre la cerise et le cardinal, elle se verra beaucoup en ombrelles, mais on n'osera l'arborer pour les robes, les nuances douces neutres seront préférées pour les toilettes de printemps et d'été.

Le comité de la grève contre le gaz dans le premier arrondissement a tenu hier soir une réunion dans les salons de la brasserie Grüber, place des Terreaux.

Quelques jolies fantaisies dans le décor et les manches des en-cas méritent une mention. Ceux qui paraissent devoir jouer d'un succès sérieux sont en belle soie noire ou fondés avec applications de tulle formant jours, et représentant des papillons ou des fleurs allant en s'échelonnant d'un seul côté de l'en-cas. Un long manche en nacre irisée incrusté d'or termine cette élégante nouveauté. Dans les ombrelles le luxe n'est pas moins grand, et le volant en gaze plissée assortie à la nuance de l'ombrelle ou le joli badinage de dentelle de soie qui forme garniture au bord est aussi de même couleur que le fond. Il y a tant et tant de modèles que chaque pourra choisir à son aise celui qui lui plaira.

MOUSSELINE.

Lyon

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal 11 mai 4 heures soir : Hauteur du baromètre : 761. — Température : + 18°. — Direction du vent : N.E. — Maximum de température dans les vingt-quatre heures : + 22°. — Minimum de température dans les 24 heures : + 8°.

Situation générale. — La baisse barométrique est lente, mais s'étend jusqu'à la Russie, et l'air des pressions supérieures à 765, se retire de la France.

Les vents dominant de l'Est, la température est légèrement en hausse, et le temps au beau.

Dernière heure. — Une hausse se manifeste aujourd'hui, atteint 3 millimètres sur nos côtes Ouest, 6 millimètres à Valentia. La baisse est de 1 millimètre en Provence.

Les hauteurs sont de 761 à Nice, 766 Boulogne et Nîmes.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Vent des régions Est, ciel nuageux, temps beau, assez chaud.

Au conseil municipal : La séance de dimanche sera présidée, aux termes de la loi du 5 avril 1884, par M. Bœuf, doyen d'âge. Les fonctions de secrétaire seront dévolues à M. Rivière, le plus jeune des conseillers.

Il a été question, à plusieurs reprises, d'un voyage en France de l'impératrice de Russie, — voyage nécessaire par l'état de santé du fils du czar. Un de nos confrères de la région affirme que la venue de la czarine et de son fils serait à la veille de s'accomplir.

Toutes les dispositions précédemment prises à ce sujet sont entièrement modifiées, dit notre confrère, et cette visite n'aurait pas le caractère officiel dont on avait parlé il y a quelque temps. Bien que l'état de santé du czaritch s'améliore de jour en jour, S. M. tient à écarter de l'illustre malade le bruit des manifestations et des ovations enthousiastes qui ne manqueraient pas de se produire autour d'eux.

Consignée au sujet de l'opportunité d'une cure thermale en France, l'une de nos sommités médicales françaises aurait émis cette opinion qu'une saison en Auvergne, au Mont-Dore, par exemple, achèverait le rétablissement du czaritch.

Si, comme on en donne l'assurance, ce projet se réalise, S. M. l'impératrice profiterait de son séjour en France pour visiter, en compagnie des grands-ducs Alexis et Wladimir, nos grands établissements militaires de la région, la manufacture d'armes de Saint-Etienne, les usines du Creusot et les richesses de l'industrie lyonnaise.

Ce voyage aurait lieu vers la fin du mois de juin.

Un écho intéressant donné par notre confrère le Salut Public :

Parmi les conseillers municipaux élus à Ceyzérieu figure M. Jayr, qui a été préfet du Rhône et dont le nom a été donné à un quai de la Saône.

M. Jayr, qui est aujourd'hui fort âgé, était ministre des travaux publics quand éclata la révolution de février 1848.

Avoir été préfet-maire de Lyon et redevenir simple conseiller municipal ! Il faut avoir vraiment le feu sacré et du dévouement à l'égard de la chose publique pour descendre à ces humbles fonctions.

Instruction publique :

M. le ministre de l'instruction publique, par une circulaire du 3 mai courant, a décidé de permettre aux jeunes gens laborieux de continuer leurs études en suivant à leurs frais, en qualité d'auditeurs libres externes, les cours des écoles normales, et les directions des écoles annexes, afin de se former aux meilleures méthodes d'enseignement. Ils devront, pour jouir de cette faveur, être pourvus du brevet élémentaire.

Excursion publique de géologie de la Faculté des sciences.

M. le professeur Depéret dirigera une excursion à Crussol, près Valence, le dimanche 15 mai. Départ de la gare Perrache, par le train de 6 heures 15 du matin, pour Saint-Péray. — Retour à Lyon, vers 6 heures ou 9 heures 1/2 du soir.

Prête de se munir des provisions pour le

repas de midi. Pour bénéficier de la réduction de 50 %, se trouver un quart d'heure avant le départ du train.

Le comité de la grève contre le gaz dans le premier arrondissement a tenu hier soir une réunion dans les salons de la brasserie Grüber, place des Terreaux.

Le moment est propice, bien choisi, la guerre est ouverte, les grévistes auront gain de cause, il n'en faut point douter.

Après ce discours, fort applaudi, M. Pallières, président du comité de la grève, a donné des détails précis sur les agissements de la compagnie, quant aux sommes dont les abonnés sont tributaires, graissage de tuyaux, visites, etc.

L'établissement sera éclairé au pétrole au moyen d'une lampe de système tout nouveau, sur laquelle nous aurons probablement à revenir.

Un fait typique s'est passé hier matin

Un afficheur de la maison Carion apposa sur le mur de l'usine de la compagnie (dans un emplacement réservé à l'affichage) un « appel aux consommateurs de gaz ».

Le concierge de la compagnie en devint furieux et donna un coup de pied au pot à côté de l'afficheur. Celui-ci ne perdant pas son sang-froid, ramassa l'objet dont il... coiffa le trop bouillant pipelet.

LES ENTREPRENEURS DE VOITURES

Réunion des chambres syndicales Hier avait lieu au Palais du Commerce une réunion des entrepreneurs de voitures.

M. le président remercia MM. les députés Guichard et Clapot de l'empressement qu'ils ont apporté à se rendre à l'invitation qui leur avait été faite. Il lit une lettre de M. Burdeau, qui s'excuse de n'avoir pu assister à la réunion.

M. le président rend compte de l'entretien qu'ont eu à Paris, le 15 décembre, les présidents des chambres syndicales avec M. le directeur des contributions indirectes.

M. le président demande à MM. Guichard et Clapot de bien vouloir se joindre à M. Félix Faure, le porte-parole de la chambre syndicale du Havre, pour appuyer ces revendications. MM. les députés du Rhône promettent leur concours, d'autant plus volontiers que les réclamations leur paraissent être fondées.

La séance est levée à 10 heures.

LE CONGRÈS D'ANVERS

Un congrès économique international s'ouvrira à Anvers le 8 août prochain, sous le patronage des plus éminents économistes.

Le programme se compose des questions suivantes :

1^{re} Section. — Législation douanière ; traités de commerce ;

Quels résultats ont donnés, dans les principaux pays, les différents systèmes appliqués pour les producteurs, les consommateurs et les ouvriers ?

Peut-on déjà apprécier les résultats des bills Mac-Kinley ? Si oui, quels ont été ces résultats ?

Quelles conséquences les nouveaux tarifs français entraîneront-ils (A) dans les rapports de la France avec les autres pays ; (B) pour les industries d'exportation de la République (C) au point de vue de la prospérité intérieure de ce pays et du bien-être de ses ouvriers ?

Quels ont été les résultats de la réaction économique inaugurée en Allemagne en 1878 et quelles seront les conséquences de l'évolution commencée par les nouveaux traités de commerce ?

Quelle est la base d'une bonne législation douanière ?

Faut-il des droits ad valorem ou des droits spécifiques ?

Quels doivent être le maximum et la graduation de ces droits ?

Faut-il ménager les transitions et comment ?

Convient-il d'avoir plusieurs tarifs, des droits différentiels, et à l'intérieur des tarifs de pénétration ?

Les traités de commerce sont-ils utiles, au moins provisoirement ?

Doivent-ils contenir la clause de la nation la plus favorisée ?

2^e section. — La réglementation du travail et plus spécialement :

A. Limitation des heures de travail ;

éduer graduellement par industries spéciales ?

Doit-on prescrire le travail aux pièces et à l'entreprise ?

Quelle influence le régime douanier protectionniste exerce-t-il sur le salaire ?

La commission d'organisation recevra les rapports qu'on voudra bien lui adresser sur ces questions avant le 15 juin.

Les auteurs sont priés de donner surtout des renseignements sur les conséquences qu'ont eues les divers systèmes appliqués dans les divers pays.

Tous les documents, rapports, etc., relatifs au congrès, doivent être adressés boulevard Léopold, 120, Anvers.

Les intéressés de Lyon et de la région trouveront tous les renseignements nécessaires, chez M. Charles Pagnoud, consul de Belgique, rue du Griffon, 3.

NOS THÉÂTRES

CASINO. — Mlle Yvette Guilbert.

C'est devant une salle comble depuis en bas jusqu'au plus petites places et devant le public le plus élégant qu'elle pouvait rêver qu'Yvette Guilbert a donné hier soir sa première représentation au Casino.

Lisons tout de suite et bien haut que son succès a été alle stelle, et que jamais diva ou divette ne fut accueillie comme elle hier soir.

Notre bon public lyonnais, qui ne se laisse pas « emballer », et qui, tout province qu'il est, ne va pas aux réputations toutes faites et aux réclames surfaites, a, dès l'apparition de la chanteuse, dès les premiers mots qu'elle eût lancés, reconnu qu'il avait affaire à quelqu'un.

C'est quelqu'un, en effet, qu'Yvette Guilbert, et c'est là sa qualité maîtresse ; elle interprète un genre qui n'appartient qu'à elle, ou toute autre qu'elle se brôlerait les ailes.

Figurez-vous une grande personne ; pas tout à fait aussi longue qu'un jour sans pain, mais peu s'en faut, pas assez jolie pour soulever sous ses pas les murmures flatteurs, mais douée d'une physionomie sur laquelle un sourd lirait tout ce que chante l'artiste. Pas de toilette tapageuse qui sente sa parvenue, pas de brillants qui dénotent une rastaquouère ivre de dépenser l'argent que lui rapporte son beau talent ; ajoutez à cela d'immenses gants noirs qui indiquent une femme pratique se souciant fort peu du terrible qu'en dira-t-on.

Et vous commencerez à comprendre la nature de la chanson qu'elle va vous débiter : c'est la chanson fin desicée, la chanson réaliste, qui ne recule pas devant le mot, quand le mot est nécessaire.

Ah ! il n'y est pas question de sentiment : les oiseaux, la verdure, bons pour nos grands-pères, bons pour ceux qui radotent aujourd'hui. L'amour ne prend pas à témoin le ciel bleu et les prairies embaumées. Non, cela se passe dans un sacre et les stores sont baissés. C'est le Fiacre, de Xanrof.

L'amour qui chante ensuite Yvette est celui qui naît à la suite de l'orgie en cabinet particulier, c'est le Rodeur et le Claqueur qui lui donnent du montant, quelquefois même aussi du « descendant », puisque Yvette est si peu nette ; c'est La Pocharde.

Pas non plus bien pur, cet amour de On dirait que c'est toi, où elle avouevincément à son mari qu'elle le trompe ; mais elle n'est pas heureuse du changement ; le remplaçant est brutal, ivrogne, etc. — On dirait que c'est toi !

Pratique, enfin, cet amour de Quatre étudiants, dont le préféré est celui qui offre à la belle son escarcelle garnie. Pratique aussi ce docteur qui oublie la science d'Hippocrate devant la Nerueuse jusqu'à lui murmurer des paroles d'amour sans pouvoir... faire honneur à sa signature. Pratique, enfin, cette Promise de Meusy, une plante qui s'étiole faute de n'être point arrosée, une fille des champs qui écrit à son amoureux Nicolas de revenir au plus vite du régiment... s'il ne veut pas que les petits Nicolas ne lui ressemblent pas.

Dirai-je pratique en parlant de Belleville-Mimontant par Bruant. Cet excellent frère qui se fait le... soutien de sa sœur depuis la mort du père, comprend les devoirs de la famille d'une façon que les oreilles chastes de nos excellents compatriotes ont peut-être deviné roide.

Et tout cela dit par Yvette de la façon la plus ingénue du monde ; une bouche merveilleuse laissant échapper des énonciations. Car Yvette est d'un charme enveloppant, d'une châteté exquise ; on frissonne avec elle et l'on sent passer des effluves divins quand elle réveille ce compagnon de Saint-Antoine, ce fidèle ami qui sommeille en chacun de nous d'un sommeil de gendarme.

Il n'est pas jusqu'à la voix de la chanteuse, cette voix mordante qui va chercher des intonations dans le nez pour devenir canaille, cette voix aigre par moments comme un filet de vinaigre, qui ne vous grise délicieusement.

La diction en outre est parfaite de netteté, et bien des artistes sur des scènes moins modestes que celles où paraît Yvette, pourraient en faire leur profit. Le geste est sobre et la diva est arrivée au maximum d'effet par le minimum de mouvement qu'elle se donne.

Tout cela pour vous dire qu'hier soir nous avons passé un instant délicieux au Casino, et qu'il nous faut déjà regretter ne posséder Yvette Guilbert pour quatre séances. S.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Jeudi 12 Mai, 133^e jour de l'année. Dernier quartier le 19 ; nouvelle lune le 26. Soleil : lever, 4 h. 24. coucher, 7 h. 29.

Grève du Gaz. — Les commissions des 3^e et 6^e arrondissements, sont convoquées pour aujourd'hui, jeudi, 12 courant, à 8 heures 1/2 du soir, brasserie de l'Horloge, 145, cours Lafayette.

Un pickpocket. — Un adroit voleur à la tire, a dérobé hier à Mlle Marie Martin, cuisinière de Mme Testenoire, rue de l'Hôtel-de-Ville, 106, un portefeuille contenant 14 francs, pendant qu'elle faisait un achat au marché du quai Saint-Antoine.

Le beau temps venu, il est bon de mettre nos consitoyens en garde contre les voleurs à la tire.

Ceux-ci se glissent dans les foules, partiellement aux vagues, au départ des tramways aux gares, etc. et le soir venu ils ont toujours fait bonne recette.

Donc, en garde contre les pickpockets !

Pauvre folle. — Une pauvre idiote, s'était introduite hier soir, à dix heures, dans une maison de la rue Dubois, et malgré

toutes les tentatives, elle persistait à vouloir dormir sur le palier du cinquième étage.

On a dû prévenir les gardiens de la paix qui ont emmené la pauvre femme dans un logement à la nuit.

Epaves. — M. Prille, épiciier, rue Masséna, 109, a remis au commissariat une montre en argent qu'il a trouvée au marché du quai Saint-Antoine.

M. Egalion, étudiant en pharmacie, rue du Commerce, a trouvé place Bellecour un fichu de dentelle noire d'une certaine valeur.

A l'Hôtel-Dieu. — On a pansé, hier soir, à l'Hôtel-Dieu, M. Joseph Labeye, marchand de programmes, quai de la Charité, lequel venait d'être frappé d'un coup de couteau à la cuisse droite par un inconnu, au cours d'une discussion.

Cette scène s'est passée à la vogue des « Choux » derrière les voûtes de Perrache.

Mort subite. — M. Jean-Marie Duclos, 57 ans, garçon de recettes, se sentit fatigué hier soir, à six heures, en regagnant son magasin.

Il put, néanmoins, ouvrir la porte de la pharmacie Barrier, rue Lanterne, 33, et, tombant assis, il vomit un flot de sang.

Tous les assistants, plus dévoués ne purent le rappeler à la vie. Duclos avait succombé à une hémorragie interne.

Le corps a été transporté dans la soirée, montée du Garillon, 7.

Les cambrioleurs. — Un voleur a pénétré hier après-midi, dans la chambre au fils de M. Manessier, serrurier, 13, rue Laignerie.

Il a emporté le portefeuille du jeune homme dans lequel se trouvait une somme de 17 francs.

M. Schlossinger, commissaire du quartier, a ouvert une enquête.

« Le voyage de Suzette ». — Décidément l'administration des Céléstins arrêtera le Voyage de Suzette hier soir, car depuis les dernières annonces, le public s'empresse d'aller applaudir la brillante mise en scène, la pantomime continue à provoquer des éclats de rire sans fin. Ajoutez à cela les exercices du célèbre vélocipédiste Yag's, champion monocycliste de l'Est-Théâtre de Paris, sans oublier le grand ballet de la montagne, toujours très applaudi. Malgré tout, la première de Monsieur chasse, le grand succès actuel du Palais-Royal, passera la semaine prochaine ; MM. Noblet, Worms et M^{me} Marie Kolb, nous apporteront une très belle interprétation.

Concerts-Bellecour. — Ce soir jeudi, à 8 heures 1/2, grand concert. Première partie. — Si j'étais roi, ouverture. Adam ; Marche nuptiale d'une poupée, Lecocq ; Coppélia, mazurka, Delibes ; La Muette, fantaisie, Auber.

Deuxième partie. — Sémiramis, ouverture. Rossini ; Ange d'amour, valse (1^{re} audition), Waldteufel ; Norma, fantaisie, Bellini ; Marche de l'Emir, A. Lugini.

Orchestre de la ville (60 exécutants) sous la direction de A. Lugini. 3^e et 4^e entrées. — 5 cent.

Demain grande fête artistique, prix d'entrée : 1 franc.

Quina Lardet Ferrugineux. — Anémie, manque d'appétit, perte des forces. Bouteille 3 fr. 50 ; exp. 2 bott., fco mandat, 7 fr. 60. Seul dépôt, r. Bât-d'Argent, 7, Lyon.

Guérison des névralgies, rhumatismes, eczéma, maladies de la peau, anémie et autres affections du sang, par le Dépurateur radical de l'Éléphant, à Lyon, 6, rue Saint-Côme.

Photo du Serpent. — Grands Rabais Bons Algériens (émission de 1888) garantis par le Crédit foncier. Tirage 15 Mai. Gros lot : 100.000 francs. En vente à l'Agence Fournier, 14, rue Contort, Lyon. — Prix du Bon, 50 francs.

TRIBUNES DES COMITÉS

Comité central des républicains radicaux du 1^{er} arrondissement. — Les délégués des groupes socialistes ont eu lieu hier soir au café de la Gaule, 19, rue Puits-Gaillot.

Alliance socialiste, concentration des travailleurs socialistes, ouvrier du VI^e arrondissement. — Réunion plénière aujourd'hui jeudi, à 8 heures et demie du soir, au siège de l'Alliance, 48, cours Morand. La carte sera exigée.

TRIBUNES OUVRIÈRE

Union syndicale des ouvriers de la passanterie. — Le conseil d'administration de l'union syndicale des ouvriers passentiers, proteste énergiquement contre la conduite de quatre chefs d'ateliers, traitant l'article dorure qui régit leurs ouvriers sans aucun scrupule au 33 0/0 au lieu du 50 0/0 et n'ont consenti à le payer intégralement qu'après une protestation de ces derniers appuyés de leurs conseillers prud'hommes.

Le syndicat invite toute la corporation ouvrière, syndiqués ou non, à une réunion générale qui aura lieu le samedi 14 courant, à huit heures précises du soir, au palais du Commerce, sous le préau des prud'hommes, afin que les ouvriers réunis puissent discuter sérieusement sur la question de savoir si le chef d'atelier doit payer le vu du livre de magasin.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Société des Combattants de 1870-71. — Tous les sociétaires sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche prochain 15 mai, à 2 heures précises du soir, au siège social, cours Lafayette, 145, brasserie de l'Horloge. Avant la séance les nouveaux adhérents seront inscrits.

257^e Société de retraites « L'Ardèche ». — Les sociétaires qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation pour assister au banquet annuel de la Société, fixé au dimanche 29 mai prochain, sont priés de se faire inscrire au siège social, quai des Célestins, 1, café de la Patrie.

Société aéronautique lyonnaise. — Les élèves aéronautes de la société sont invités à se trouver vendredi soir à 8 heures 1/4 au siège, 2, rue Paul-Bert, Urgent.

Dimanche à 10 heures du matin, ascension du « Calladois » à Villefranche.

Boulangerie lyonnaise. — La chambre syndicale des ouvriers boulangers rappelle à ses invités que leur bal aura lieu le samedi, 14 mai, aux Folies-Bergère, à dix heures du soir.

Société de tir de Lyon. — Le conseil d'administration rappelle à MM. les sociétaires que le dernier délai pour la rentrée des listes de souscriptions est le samedi, 14 mai, afin de pouvoir publier au temps voulu les listes complètes des donateurs.

Il est rappelé également que la stand sera fermé pendant toute la durée de la semaine prochaine, à l'occasion des préparatifs du grand concours annuel qui s'ouvrira samedi 21 mai.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL.

M. LE ROYER

Alger, 11 mai. M. Le Royer, président du Sénat, s'est embarqué aujourd'hui sur le paquebot « Maréchal-Bugeaud », à destination de Marseille.

AU DAHOMEY

Porto-Novo, 11 mai. Bahanzin, désirant obtenir la liberté du médecin mulâtre, arrêté le 27 avril, comme espion par le gouverneur, a renvoyé tous les agents français.

Ceux d'Abomey-Kalavy viennent d'arriver à Kotonou.

LES ANARCHISTES

Brest, 11 mai. Des perquisitions ont été faites chez les anarchistes. On a découvert chez un ouvrier du port nommé Sèvre des armes, revolvers et casse-têtes, ainsi que des appareils de pharmacie.

Sèvre a prétendu que ces objets lui servaient à fabriquer des médicaments pour ses camarades. Aucune arrestation n'a été faite.

SIMON DIT BISCUIT

Paris, 11 mai. Le complice de Ravachol, Simon dit Biscuit, a été transféré à la prison de la Santé. Malgré les supplications de sa mère, il a refusé de signer son recours en grâce, déclarant que condamné à tort, il ne s'humilierait pas à demander grâce.

LE CONGRÈS CATHOLIQUE

Paris, 11 mai. Le Congrès catholique a émis de nombreux vœux parmi lesquels nous citerons les suivants :

Vœu protestant contre l'envoi des séminaristes à la caserne, et vœu demandant l'institution dans chaque garnison de maisons de famille pour les jeunes soldats.

M. de Lamarzelle, député, a prononcé un long discours sur la liberté des associations et a violemment pris à partie tous les républicains. Il a ensuite fait le procès de la franco-maçonnerie et il a exprimé l'espoir que les évêques ne courberaient pas la tête devant le gouvernement.

M. Turinaz, évêque de Nancy, a recommandé l'union de tous les catholiques pour résister aux entreprises du gouvernement, et il a dit que le jour était proche où celui-ci rencontrerait 90 évêques qui lui diraient : « Qui que vous soyez, vous ne passerez pas ».

Le tougueux évêque de Nancy s'est enfin élevé contre les lois scolaires, militaires et d'accroissement. Il a, en dernier lieu, déclaré qu'il fallait faire appel aux honnêtes gens pour sauver la justice et la liberté. Il a terminé en recommandant l'union de tous les catholiques pour le moment des élections : « Ne nous laissons pas intimider, a-t-il ajouté, résistons, bataillons, et Dieu nous donnera la victoire. »

LES PAPIERS D'HAMONOD

Paris, 11 mai. Le « Courrier du soir » annonce que les papiers d'Hamonod ont été saisis hier.

LA GRÈVE DES COCHERS

Paris, 11 mai. Il est inexact, ainsi que l'annonce un journal du soir, que les cochers de fiacre de Paris soient sur le point de se mettre en grève.

LA CRISE ITALIENNE

Rome, 11 mai. Selon la « Capitale », M. Giolitti rencontre de nombreuses difficultés pour constituer un cabinet. Il cherche actuellement une combinaison dans laquelle entreraient des membres de la gauche.

« Nous savons, dit la « Capitale », qu'à la première séance de la Chambre, M. Giolitti, en exposant le programme du gouvernement, fera des déclarations sur la triple alliance et sur l'armée, de nature à rassurer les cours de Vienne et de Berlin. »

DOUBLE ARRESTATION

Bordeaux, 11 mai. Les agents de la sûreté ont arrêté, aujourd'hui, deux individus qui avaient dérobé, ces jours derniers à la gare du Midi, une valise appartenant à M. Castagnon, de Paris, qui contenait 100,000 fr. de valeurs.

Les titres qui avaient été frappés d'opposition, ont été retrouvés dans le couloir d'une maison, où ils avaient été abandonnés.

LA DYNAMITE EN BELGIQUE

Liège, 11 mai. Par suite des révélations des anarchistes arrêtés de nombreuses matières explosives ont été trouvées dans différents endroits.

On a retrouvé, en particulier, 250 cartouches de dynamite. Un scaphandrier en a trouvé plusieurs kilos dans la Meuse et de la poudre Favié a été découverte dans quelques maisons.

Ces résultats ont ramené la tranquillité dans les esprits qu'inquiétait la disparition de ces explosifs.

UNE EXPLOSION

Mostaganem, 11 mai. Une explosion s'est produite dans une pharmacie à la suite d'une imprudence.

Un pharmacien nommé Rigaud et son élève, ont été grièvement blessés, deux autres personnes ont reçu des blessures légères.

L'explosion a été produite par l'in-

flammation d'une allumette pendant le transvasement d'une bonbonne d'alcool.

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

Londres, 11 mai. Une députation des Trades-Union et autres organisations ouvrières de Londres, a été déléguée pour porter au gouvernement la question de la réduction de la journée de travail à huit heures.

Elle a été reçue aujourd'hui au Foreign Office par lord Salisbury et par M. Balfour, premier lord de la Trésorerie.

Lord Salisbury a expliqué à la députation que celle-ci ne devait pas arguer de ce qu'il avait consenti à la recevoir, qu'il acceptait aussi la manière de voir des délégués, car il repousse leur désir d'obtenir pour cette réduction une sanction législative. Sur cette question, il est bien préférable de s'en remettre à l'action lente mais sûre, irrévocable, de l'opinion publique pour le cas où les circonstances économiques rendraient pratique la réduction de la journée de travail à huit heures.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 12 Mai (181)

ABANDONNÉE!

PAR Charles MÉRUYEL LE PHARE DE ROVILLE

Un notaire qui n'aime pas les honneurs est un mythe. On peut dire qu'il n'en existe pas. C'est comme l'oiseau bleu des contes pour les enfants.

deux gredins de Montiers et la surprise de son secret par Colette Aubin, prit peur et proposa de lui-même un arrangement qui fut accepté sans débat.

Colette réservait aussi une surprise à une autre personne. Elle avait deviné l'amour qu'elle inspirait à son sauveur et le voulait pur de tout calcul.

Elles se présentent en masses profondes, en bataillons serrés. Et comme le cœur d'un amoureux plaide avec éloquence la cause de la femme adorée!

Toutes réflexions faites, il court exposer le cas à son oncle, le vieux docteur, sans ambages et sans réticences.

rut plus séduisante encore; le bonheur embellit tout ce qu'il touche. — C'est moi, dit-il.

VERDUN-JACQUET CHEMISIER 6, rue Saint-Pierre, à Lyon. Grand choix de chemises, faux-cols, manchettes, cravates, gants, flanelles, caleçons, chaussettes etc.

ACCOCHEUSE M^{me} Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Remerci 3 angle de la rue du Docteur et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

PIANOS ET ORGUES La Maison Ch. MORETTON & C^{ie} Succès de VIENNET 9, Place des Jacobins, à l'ENTRESOL, Lyon

GRANDE CHAPELLE DES 3 PRIX 2,55 - 3,55 - 7,55 ASSORTIMENT COMPLET CHEMISES, FAUX-COLS, MANCHETTES, POU-LARDS, ÉPINGLES, CRAVATES, FOULARDS, ÉPARGES, POUR CRAVATES, CANNES, PARAPLUIES, ET OMBRELLES

En VENTE à l'Agence FOURNIER LYON, 14, rue Confort, LYON ET DANS SES SUCCURSALES DE SAINT-ÉTIENNE, GRENOBLE, MAÇON, DIJON ET VALENCE

BICYCLETTES Nous engageons vivement les personnes désireuses de faire l'acquisition d'une Bicyclette à aller voir les nouveaux modèles pneumatiques de course et de route que construit la maison

ON OFFRE Aux personnes atteintes de la maladie de la pierre et de la gravelle, un moyen sûr et prompt de se guérir radicalement sans opération ni régime.

PAPIERS PEINTS 13, rue Puits-Gaillot, 13 (entresol) P. LAVOIPRIER Succ. d'Alexandre MILLET

HOMMES PLUS D'ÉCOULEMENTS. Guérison certaine en 3 jours, souvent en un seul jour, des écoulements de toute nature, récents ou anciens, sans causer aucun mal, par l'emploi du SÉL et des DRAGÉES végétales antiseptiques de Dr EBERHART.

SI vous avez un repas, Adressez-vous directement au Dépôt général du poisson du lac Léman, 46, rue du Rhône, à Genève.

Entreprise de Travaux Publics et Privés ODDOUX & C^{ie} Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la DÉMOLITION DU QUARTIER GROLEE BOIS à BRULER

SULFATE DE CUIVRE PUR DÉPÔT DE FABRIQUES A LA DROGUERIE CENTRALE DU RHONE F. VIBERT, 7, quai de la Guillotière, LYON

CHOCOLAT DE L'UNIVERS France par 5 kilogr. — Maison de détail: 60, rue d'Alsace, LYON

VIENT DE PARAÎTRE Le Guide Européen DES HOTELS ET RESTAURANTS En Cinq Langues FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN & ALLEMAND

VENTE - LOCATION - RÉPARATION A. FROMANTEAU Boulevard du Nord, 67 Tricycles, Bicyclettes Caoutchouc creux Premières marques françaises et étrangères

SOLUTION BRUNO au bi-phosphate de chaux pur cristallisé, le plus fidèle, le plus actif des reconstituants

INSTITUTION DE DEMOISELLES Dirigée par M^{me} MIRAMAND CLASSE ENFANTINE LYON, Rue Servient, 18, LYON

Méthode KNEIPP Le Docteur Matter, de retour de Weisshofen, applique l'Hydrothérapie Kneipp, dans deux établissements Lyon ville et un établissement Lyon-campagne.

BOURSE DE LYON Du 11 Mai 1892 FONDS D'ÉTAT 3 1/2 Français 97 50 Crédit Lyonnais 783 75

BOURSE DE PARIS Du 11 Mai 1892 DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE AU COURS DE CLOTURE

APRÈS BOURSE Du 11 Mai 3 0/0 Français 97 55 Douanes 468 75

CONDITION DES SOIES DE LYON Du 11 Mai 1892 NOMBRE SORTES France Espagne Pérou

COURS COMMERCIAUX DU MARCHÉ DE PARIS Paris, 11 Mai (2 h. soir) HUILES DE COLZA

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS Du 10 Mai 1892 Organsins: 2; Poids: 168. — Trames: 1

COURS DES VALEURS EN BANQUE Du 11 Mai 1892 ACTIONS Trifail 385 25 N.-E. Hongrois 618

MARCHÉ DE LA CHAPELLE Du 11 Mai 1892 Marché assez bien approvisionné, 205 voitures, prix sans variation notable.

6 fr. pour foin et fourrages secs, 2 fr. 40 pour paille.

ETAT-CIVIL DE LYON INHUMATIONS Premier arrondissement. — Epouse Oudet,

Deuxième arrondissement. — Benoit Champier, professeur, 79 ans, rue Vaubecour, 7, f. 7 h.

Troisième arrondissement. — Baptiste Domengat, carrossier, 20 ans, rue Mazenod, 97, f. 8 h.

Quatrième arrondissement. — Veuve Platé, née Jambon, sans profession, 64 ans, hôpital, f. 6 h. soir.

Sixième arrondissement. — Joseph Boill, rentier, 35 ans, rue Molière, 11, f. 2 h. — Péronne de Bèvy, dévideuse, 71 ans, rue Félix Jacquier, 10, f. 6 h. soir.

VERMOREL A VILLEFRANCHE (Rhône) 350 1ers prix et médailles. — Décoration du Mérite agricole

Pulvérisateur (ÉCLAIR) Contre le MILDIOU Et la Maladie des Pommes de Terre

LA TORPILLE de 1892 NOUVELLE SOUFREUSE DEMANDER LES TARIFS

A FAÇON Chapeaux et Capotes, bonnets, coiffures, deuil, etc., Parures p^o Soirées, en fantaisies en tous genres, Broderies et Tapisseries. — Prix réduits.